

ACCORD D'ENGAGEMENT

A soumettre lorsqu'un agent permanent demande l'autorisation de participer à une formation dans le cadre du plan de formation parrainé (entièrement ou partiellement) par l'État de Vanuatu. Cela ne s'applique que lorsque

TITRE A – DÉTAILS

INFORMATIONS SUR L'AGENT PERMANENT:

Nom: _____ **CNPV No:** - / / / / /

Titre du Poste: _____ **Échelon salarial:** _____

Service: _____ **Ministère:** _____

Adresse Postale: _____

Téléphone: _____ **Télécopie:** _____ **Courriel:** _____

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement: _____

Faculté /Service: _____

Adresse postale: _____

Téléphone: _____ **Télécopie:** _____ **Courriel:** _____

COURS DE FORMATION

Titre du cours de formation :

Date du commencement de la formation :

Date d'achèvement du cours* :

**Des formations supérieures exigent la réussite de la 1^{ère} année pour poursuivre les études de maîtrise. Dans ce cas fournir les détails complets de ces conditions.*

Durée de la formation (Cochez par une croix la bonne case):

Au delà de douze (12) mois (passer directement au Titre C).
Veuillez préciser la durée:

Douze (12) mois au plus (passer au Titre B).
Veuillez préciser la durée:

TITRE B – CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DE VANUATU

NB: Le présent Titre ne doit être rempli que si la durée de la formation n'exécède pas douze mois mais les coûts pour l'État excède 1 500 000 VT.

Veillez préciser tout organisme qui parraine (le cas échéant) :

<i>Postes de dépenses</i>	<i>Organismes bailleurs</i>	<i>État vanuatuan</i>	<i>Autres contributions</i>
<i>Frais de scolarité</i>			
<i>Hébergement</i>			
<i>Voyage</i>			
<i>Subsistance (repas, etc.)</i>			
<i>Indemnité de logement</i>			
<i>Salaire</i>			
<i>Autre (veuillez préciser)</i>			
TOTAL			

TITRE C – PÉRIODE D'ENGAGEMENT

Cochez d'une croix la bonne case

Durée de la formation supérieure à douze (12) mois.

Période d'engagement est équivalente à la durée de la formation qui est de :

Durée de la formation n'exécède pas douze (12) mois.

Période d'engagement est calculée comme suit:

<p>$PE = CEV \div SM$</p> <p><i>Où:</i> <i>PE = Période d'engagement (mois)</i> <i>CEV = Coût pour l'État vanuatuan (VT)</i> <i>SM = Salaire mensuel (VT/mois)</i></p>

Salaire mensuelle (voir Titre A):

Frais pris en charge par l'État vanuatuan (voir Titre B):

Période d'engagement (voir le mode de calcul ci-dessus):

TITRE D – ACCORD

Date de départ de la Fonction Publique de Vanuatu: _____

Date du retour attendu à la Fonction Publique de Vanuatu: _____

(1) J'accepte la participation de l'État dans le cadre du plan de formation et accepte par les présentes de me conformer aux conditions suivantes :

- (a) Je suivrai la formation pendant sa durée, de bonne foi et ne m'absenterai pas sans raison valable.
- (b) Je remplirai toutes les conditions d'études de la formation de bonne foi et soumettrai immédiatement tout résultat officiel obtenu à l'autorité approbatrice.
- (c) J'informerai immédiatement l'autorité approbatrice de toute circonstance qui pourrait m'empêcher de terminer ma formation avant la date finale de la formation indiquée au Titre A, (ex. je ne remplis pas une condition scolaire ou le calendrier de formation est modifié).
- (d) Toute prolongation du temps doit être obtenue par une demande séparée pour approbation conformément aux formulaires 5-2 ou 5-3 de la CFP, le cas échéant.
- (e) Une prolongation entraîne la prolongation de la période d'engagement indiquée au Titre C.
- (f) A la fin de la formation, je reviendrai immédiatement à Vanuatu pour reprendre mon poste dans l'administration. Selon la disponibilité des postes, le poste peut être le même que celui occupé avant mon départ pour la formation ou un poste de même niveau ailleurs dans l'administration.
- (g) Je retiendrai mon poste ou un autre poste de même échelon dans la Fonction Publique pendant la période d'engagement précisée au Titre C, ou si une prorogation est accordée, pendant cette prolongation.
- (h) J'informerai immédiatement l'Autorité approbatrice si je reçois de l'aide financière (y compris, en contrepartie de tout emploi) de toutes sources autres que celles indiquées au Titre B.
- (i) J'informerai régulièrement (au moins tous les 6 mois) l'Autorité approbatrice en ce qui concerne mon avancement et mon programme d'études.

NB: L'Autorité approbatrice est la personne chargée d'approuver l'assiduité dans la formation selon le Manuel du Personnel de la Fonction Publique, Titre 5.

(2) Si je manque de me conformer à une des conditions ci-dessus :

- (a) Je serai tenu de rembourser, comme une dette, la formation et tous les autres frais engagés par l'État.
- (b) L'État m'annulera l'aide financière (congrés d'étude ou toute autre forme d'aide financière fournie)

Nom de l'agent permanent: _____

Signature: _____ **Date:** _____

Approuvé:

Nom du Directeur Général: _____ **Signature:** _____

Ministère: _____ **Date:** _____

Nom du Secrétaire: _____ **Signature:** _____

Commission de la Fonction Publique **Date:** _____